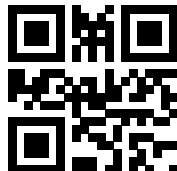


Ecrit par le 3 octobre 2026

ANGOSTO SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 octobre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 septembre 2023 sous réserves d'incidents

ANGOSTO

SAS au capital de 7622 euros

Siège social : 419 allée de Belcour ZA Bellecour II 84200 CARPENTRAS

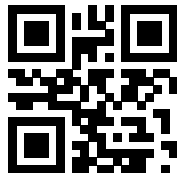
RCS AVIGNON 411857626

Par décisions de l'associé unique du 31/08/2023, M Christophe SUAU demeurant 199 A impasse du ventoux chemin Vieux d'Orange 84830 SERIGNAN-DU-COMTAT a été nommé Président en remplacement de M Marc ANGOSTO démissionnaire à compter du 31/08/2023.

Mention en sera faite au RCS de Avignon.

Ecrit par le 3 octobre 2026

STYL' ART PRO SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 octobre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 septembre 2023 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 20/06/2023, il a été constitué une SAS dénommée :

STYL' ART PRO

Siège social : 260 chemin de soussoumier 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Capital : 100 €

Objet social : Ventes de produits cosmétiques pour les ongles

Président : Mme VAYSSIE épouse WHERELL Sabrina demurant 260 chemin de soussoumier 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE élu pour une durée de 99 ans.

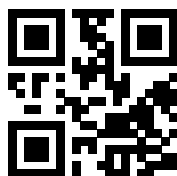
Directeur Général : M WHERELLE David demurant 260 chemin de soussoumier 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles ou les actions sont cessibles avec l'accord du président de la société aux tiers

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.

HOLDING DES CAPELETS SC



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 octobre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 septembre 2023 sous réserves d'incidents

HOLDING DES CAPELETS
Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social : 1412 Chemin des Capelets 84210 PERNES LES FONTAINES
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 27 juillet 2023 à PERNES LES FONTAINES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : HOLDING DES CAPELETS

Siège social : 1412, Chemin des Capelets 84210 PERNES LES FONTAINES

Objet social : L'acquisition, la construction, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par

Ecrit par le 3 octobre 2026

tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens mobiliers et immobiliers.

La réalisation de prestations de services au profit des entreprises en général, et de ses filiales, en particulier.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Cyril ENTAT, demeurant 1412 Chemin des Capelets 84210 PERNES LES FONTAINES

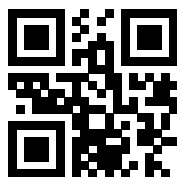
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant les trois quarts au moins du capital social

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon.

Pour avis

La Gérance

BASTIDON



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 octobre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 septembre 2023 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 3 octobre 2026



Suivant acte SSP du 26.05.2023, la société **BASTIDON** Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros Siège social : Lot N° 20,ZA de La Prato 84210 PERNES-LES-FONTAINES 390 343 465 RCS AVIGNON, et la société **AZUR BASTIDON FUNERAIRES** Société à responsabilité limitée au capital de 69520,00 euros Siège social : 110 Cours Gambetta 84250 LE THOR 797 794 484 RCS AVIGNON ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société BASTIDON a fait apport à la société AZUR BASTIDON FUNERAIRES de sa branche complète et autonome d'activité de funéraire, évaluée à 1 064 272 €, moyennant la prise en charge par la société AZUR BASTIDON FUNERAIRES, solidairement avec la société BASTIDON, du passif correspondant, évalué à 426 207 €. L'actif net apporté s'élève donc à 638065 €. En rémunération de cet apport partiel d'actif, la société AZUR BASTIDON FUNERAIRES a augmenté son capital de 59 520 € pour le porter à 69 520 € par l'émission de 5 952 parts nouvelles de 10 € de nominal chacune, entièrement libérées, créées jouissance du 01.08.2023 et attribuées à la société BASTIDON. La différence entre la valeur de l'actif net apporté et la valeur nominale des titres rémunérant cet apport, soit 578 545 €, constitue une prime d'apport sur laquelle porteront les droits des associés anciens et nouveaux de la société AZUR BASTIDON FUNERAIRES.

Suivant acte SSP du 26.05.2023, la société **BASTIDON** et la société **ATELIER BASTIDON** ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société BASTIDON a fait apport à la société ATELIER BASTIDON Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 Euros Siège social : 48 allée du Mistral ZA Prato III 84210 PERNES-LES-FONTAINES 949 974 398 RCS AVIGNON de sa branche complète et autonome d'activité d'ébénisterie, évaluée à 301 744 €, moyennant la prise en charge par la société ATELIER BASTIDON, solidairement avec la société BASTIDON, du passif correspondant, évalué à 124 537 €. L'actif net apporté s'élève donc à 177 207 €. En rémunération de cet apport partiel d'actif, la société ATELIER BASTIDON a augmenté son capital de 177 207 € pour le porter à 178 207 € par l'émission de 177 207 actions nouvelles de 1 € de nominal chacune, entièrement libérées, de même catégorie, créées jouissance du 01.08.2023 et attribuées à la société BASTIDON.

Des termes du procès-verbaux de l'AGE des sociétés BASTIDON, AZUR BASTIDON FUNERAIRES et ATELIER BASTIDON en date du 01.08.2023, il résulte que les projets d'apport partiel d'actif ont été approuvés, les opérations d'apport partiel d'actif et les augmentations de capital sont devenues définitives en date du 01.08.2023 et que les sociétés AZUR BASTIDON FUNERAIRES et ATELIER BASTIDON ont la jouissance des biens apportés à compter du 01.08.2023.

Par ailleurs, l'AGE de la société BASTIDON a décidé :

- d'adopter la dénomination sociale suivante : BASTIDON GROUP,

Ecrit par le 3 octobre 2026

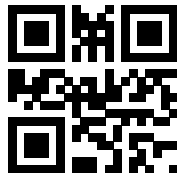
- de modifier l'objet social à :

« - la prise de participation ou d'intérêt, détention de titres, gestion, administration de toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières, cotées ou non cotées ;
- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer ;
- la réalisation de toutes prestations de services administratifs, commerciaux, juridiques, et financiers notamment auprès de filiales dans le but d'en assurer la gestion, le contrôle et la mise en valeur ;
- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs et biens mobiliers, l'investissement dans tous produits bancaires et d'assurance d'épargne et de placement, et notamment des contrats de capitalisation, l'acquisition et la gestion de parts de SCPI.

Les statuts de la société BASTIDON GROUP seront modifiés en conséquence.

Pour avis

CABINET LIONEL GORET SELARL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 octobre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 septembre 2023 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 3 octobre 2026

CABINET LIONEL GORET
SELARL transformée en SELAS
Au capital de 5 000 €

**Siège social : 155, Rue Lawrence Durrell, CS 90016, 84908 AVIGNON,
522 957 695 RCS AVIGNON**

Par décisions du 15 juillet 2023, l'Associé unique, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société d'exercice libéral par actions simplifiée d'avocats à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 €.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

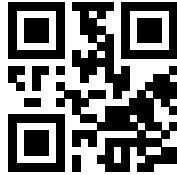
M. Lionel GORET, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société

Sous sa nouvelle forme de SELAS, la Société est dirigée par un Président : M. Lionel GORET demeurant 1639, Route de Caumont, Mas des Ormeaux, 84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE

M GADILLE et Mme GRIEU/BOULANGERIE 2 LAURENT SAS



Ecrit par le 3 octobre 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 octobre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 septembre 2023 sous réserves d'incidents



**Maitres Didier BUCHHEIT et Doris MARCARIAN- HULIN,
Notaires associés à 07500 Guilherand Granges
CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître MARCARIAN-HULIN, Notaire à GUILHERAND-GRANGES, le 23 août 2023, enregistré au SPFE de PRIVAS le 28 août 2023, référence 0704P01 2023 N 01068, a été cédé par :
Monsieur Didier Guy Jean **GADILLE**, boulanger, et Madame Jocelyne Léontine Marguerite **GRIEU**, vendeuse, demeurant ensemble à VIOLES (84150) 376 chemin du Jas,

A :

La société dénommée **BOULANGERIE 2 LAURENT**, SAS au capital de 10.000,00 €, ayant son siège social à VIOLES (84150) 27 cours rigot, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro 953 057 403, Un fonds de commerce de BOULANGERIE-PÂTISSERIE sis à VIOLES (84150) Cours Rigot - Quartier des Croisières, pour lequel Monsieur GADILLE est immatriculé au RCS d'AVIGNON, sous le numéro 403 498 736,

Moyennant le prix principal de SOIXANTE MILLE EUROS (60 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 45.190,00 € et au matériel pour 14.810,00 €.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et en a la jouissance à compter du même jour.

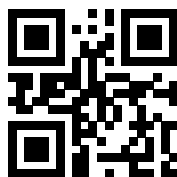
Ecrit par le 3 octobre 2026

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me Jocelyne PEYTIER, notaire à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800) avenue des Quatre Otages, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

MFCB SARL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 octobre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 septembre 2023 sous réserves d'incidents

MFCB

Société à responsabilité limitée au capital variable de 2 000 €

Siège social : 18 rue Saint-Agricol 84000 AVIGNON

818 033 094 RCS Avignon

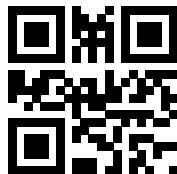
La société MFCB sus désignée a été dissoute par déclaration en date du 13/07/2023 souscrite par la société LALI, associée unique, SAS à associé unique au capital variable de 888 000 €, dont le siège social est sis à 30131 PUJAUT, 2 chemin du Petit Etang, immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 902

Ecrit par le 3 octobre 2026

152 263. Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret no 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société MFCB peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce d'AVIGNON.

Pour avis,
La Gérance

Mme JACQUIN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 octobre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 septembre 2023 sous réserves d'incidents

Etude de Maître Sophie GOUJON-LARRIERE

2 rue Metz Juteau - 90000 BELFORT

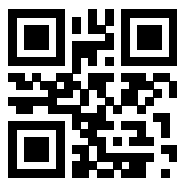
ENVOI EN POSSESSION

**en l'absence d'héritiers réservataires
Article 1378-1 du Code de procédure civile**

Ecrit par le 3 octobre 2026

Par testament olographe, en date à BELFORT du 4 juillet 2003,
Madame Colette Berthe Marcelle **JACQUIN**, en son vivant retraitée, célibataire, non pacsée, demeurant à APT (84400), EHPAD de la Madeleine - 159 rue du Docteur Marcel, née à BELFORT (90000), le 7 juillet 1926. Décédée à APT (84400), le 9 août 2022. A institué un ou plusieurs légataires universels.
Les oppositions pourront être formées dans le mois auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sophie GOUJON-LARRIERE, 2 rue Metz-Juteau 90000 BELFORT.
Pour avis.
Me GOUJON-LARRIERE

SCI ALEAMA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 octobre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 septembre 2023 sous réserves d'incidents

SCI ALEAMA

SCI en liquidation au capital de 100 €

Siège social : 385 CHEMIN DES SOUQUETS

84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE

813 125 374 RCS AVIGNON

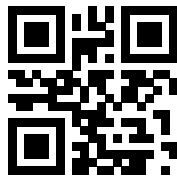
CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Ecrit par le 3 octobre 2026

Par décision du 29/08/2023, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Alexandre BASS demeurant 240, rue des angevines, 84310 MORIERES LES AVIGNON, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 30/08/2023.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de AVIGNON.

EURL HUGY TATTOO



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 octobre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 septembre 2023 sous réserves d'incidents

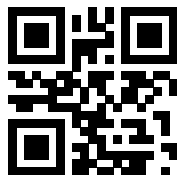
**EURL HUGY TATTOO
435 RUE DES POULIVETS
84580 OPPEDE
RCS AVIGNON 892 488 164**

Par décision de l'AGOA du 30/06/2022, il a été décidé en application de l'article L223-42 Ccom de la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Modification au RCS d'Avignon

Ecrit par le 3 octobre 2026

LES TAMARIS SARL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 octobre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 septembre 2023 sous réserves d'incidents



CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : LES TAMARIS.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 7600 euros.

Siège social : 135 Traverse DE LA CHICANE, 84810 AUBIGNAN.

811113778 RCS d'Avignon.

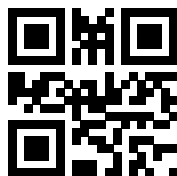
Ecrit par le 3 octobre 2026

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 juin 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Juan RAMOS demeurant 135 Traverse de la Chicane, 84810 Aubignan et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du AVIGNON.

Le liquidateur

FLO DE VIGNES SCEA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 octobre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 septembre 2023 sous réserves d'incidents



Ecrit par le 3 octobre 2026

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 30 juin 2023, à JONQUIERES.

Dénomination : FLO DE VIGNES.

Forme : Société civile d'exploitation agricole.

Siège social : 335 Chemin de Pied Girod, 84150 Jonquieres.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, et notamment l'exploitation d'un ou plusieurs domaines agricoles avec la culture de la vigne ; ainsi que les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation, notamment la vente de la production.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre vifs de parts sociales sont soumises à l'agrément unanime des associés quel que soit le cessionnaire.

Gérant : Monsieur Lucien TRAMIER, demeurant 335 Chemin de Pied Girod, 84150 Jonquieres

La société sera **immatriculée** au RCS d'Avignon.

Pour avis